

Le Conseil Communautaire s'est réuni en séance publique à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis le **30 MARS 2012 à 19H00** conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1) Budget principal : durée d'amortissement des subventions d'équipements versées

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** de retenir la durée d'amortissement des subventions d'équipements versées telles qu'arrêtées par arrêté du 27 décembre 2011 :

- **5 ans** lorsqu'elles financent des biens mobiliers, du matériel ou des études auxquelles sont assimilées les aides à l'investissement consenties aux entreprises,
- **15 ans** lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations,
- **30 ans** lorsqu'elles financent des projets d'infrastructures d'intérêt national».

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'appliquer les nouvelles durées à compter de l'exercice 2013 sur les subventions d'équipements versées à partir du 1er janvier 2012.

2) Approbation du compte-rendu annuel 2011 des opérations de construction du centre de formation des apprentis aux métiers de bouche et de coiffure à Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** le compte rendu d'avancement des travaux au 31 janvier 2011.

3) Tableau des effectifs

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** la création d'un poste de cadre chargé de relations d'insertion par l'activité économique/entreprises, au sein du pôle aménagement et développement, à compter du 1er avril 2012.

Cet emploi permettra d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes confrontées à l'exclusion durable du marché de l'emploi.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice président délégué à signer tous documents relatifs à ce dossier.

4) Demande d'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération ainsi que de l'enquête parcellaire préalable à la prise de l'arrêté de cessibilité - Z.A.C de Beauvais-Tillé

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à solliciter le préfet de l'Oise pour l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération de la ZAC de Beauvais-Tillé.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à solliciter le préfet de l'Oise pour l'ouverture d'une enquête parcellaire préalable à la prise d'un arrêté de cessibilité.

Les membres du conseil communautaire sollicitent à **l'unanimité** le préfet de l'Oise de diligenter les enquêtes susvisées au profit de la communauté d'agglomération désignée comme bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à mener à bien la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et à accomplir l'ensemble des formalités nécessaires à l'instruction administrative et technique de l'opération ainsi que pour intervenir le cas échéant à la signature de toutes les pièces se rapportant à l'affaire.

5) Dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau - Z.A.C de Beauvais-Tillé

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente à déposer le dossier d'autorisation, au titre de la loi sur l'eau, relative à la gestion des eaux de ruissellement pour la ZAC de Beauvais-Tillé auprès du Préfet de département.

6) Avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de Beauvais

Les membres du conseil communautaire ont émis un avis favorable à **l'unanimité** au projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Beauvais.

la modification consiste à :

- modifier les terrains classés en zone 2 AU en 1 AUE éco-parc, en créant 3 sous-secteurs d'activités à vocation économique correspondant au plan masse de la zone d'aménagement concerté;
- établir les règles propres à l'éco-parc en cohérence avec les dispositions adoptées sur Tillé ;
- introduire une orientation d'aménagement précisant la localisation et les caractéristiques techniques des futurs ouvrages publics liés à l'aménagement de l'éco-parc (schéma de voirie et des espaces verts).

Enfin, la modification vise également à procéder à quelques ajustements des dispositions réglementaires en vigueur dans le parc d'activités économiques de la zone d'aménagement concertée du Haut-Villé afin de rendre possibles les projets architecturaux apportant une plus grande qualité paysagère en entrée de zone et entrée de ville (modification de l'article 11 du règlement de la zone).

7) Avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Tillé

Les membres du conseil communautaire émettent un avis favorable à **l'unanimité** au projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Tillé.

La modification consiste à :

- modifier les terrains classés en zone 1 AUe en 1 AUe Eco-parc, en créant 3 sous-secteurs à vocation économique correspondant au plan masse de la zone d'aménagement concerté ;
- créer en zone UEb renommée UE Eco-parc 2 sous-secteurs, dont l'un destiné aux activités industrielles, artisanales et de bureaux et l'autre au projet de centre des congrès et des expositions ;
- établir les règles propres à l'éco-parc en cohérence avec les dispositions adoptées sur Beauvais ;
- introduire une orientation d'aménagement précisant la localisation et les caractéristiques techniques des futurs ouvrages publics liés à l'aménagement de l'éco-parc (schéma de voirie et des espaces verts) ;
- créer au bénéfice de l'agglomération du Beauvaisis un emplacement réservé dédié au projet de centre des congrès et des expositions.

8) Z.A d'Allonne. Négociation d'un avenant au programme d'action foncière liant l'agglomération à l'établissement public foncier de l'Oise

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à solliciter du conseil d'administration de l'établissement public foncier local de l'Oise la conclusion d'un avenant au programme d'action foncière afin d'y intégrer la zone d'activités d'Allonne.

9) Acquisition des parties libres de l'ancien parc de la direction départementale de l'équipement à Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'acquisition des parcelles sises commune de Beauvais au prix maximum de 240.984,00 euros.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer les actes notariés ou administratifs et à régler les frais, droits, et honoraires liés à cette acquisition.

10) Études pré-opérationnelles de faisabilité d'opérations d'aménagement/logements - commune de Tillé

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** l'inscription de la commune de Tillé dans le programme d'études pré-opérationnelles « aménagement / logement » à conduire sur l'année 2012.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** le lancement de la procédure de marché public correspondant pour la sélection des prestataires, sur la base de 6 études.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer les documents et actes afférents à l'exécution de ce dossier.

11) Adhésion au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Oise (CAUE)

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'adhésion de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Oise, au prix annuel de 1.200,00 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à procéder aux formalités nécessaires à cette adhésion.

12) Réalisation d'un giratoire sur la RD 938 - accès nord du PAE Haut-Villé - convention générale de maîtrise d'ouvrage avec le conseil général de l'Oise

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la convention avec le conseil général de l'Oise pour la réalisation d'un giratoire sur la RD 938 – accès nord du PAE du Haut Villé, cette convention définit les responsabilités de chacune des parties pendant toute la durée des travaux.

13) Renouvellement de la convention avec la chambre de Métiers et de l'Artisanat pour la promotion de l'artisanat, action « Charte Hygiène Qualité »

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le renouvellement de la convention avec la chambre de métiers et de l'artisanat pour la promotion d'artisanat action « charte hygiène qualité ». L'objectif de la charte hygiène qualité est de permettre aux entreprises artisanales de l'alimentaire de se démarquer et de communiquer sur le respect des règles d'hygiène appliquées dans les entreprises de l'alimentaire.

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les modalités financières de la convention avec la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Oise.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et notamment la convention.

14) Renouveaulement du chantier d'insertion Bâtiment Nature

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la reconduction du dispositif du chantier d'insertion bâtiment nature sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis du 1er avril 2012 au 31 mars 2013.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de reconduire au tableau des effectifs les 14 postes salariés de ce chantier.

Les membres du conseil communautaire sollicitent à l'**unanimité** les subventions au taux le plus élevé possible auprès de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation et de l'emploi, du conseil général de l'Oise et du fond social Européen pour la réalisation de cette opération.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

15) Opération programmée de l'amélioration de l'habitat du Beauvaisis 2010/2013 examen de dossiers de demandes de subventions

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le versement de subventions aux 12 demandes déposées au titre du fonds façades et travaux d'aménagement intérieur pour un montant de 24.060,00 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le Vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

16) Contrat régional d'agglomération du Beauvaisis 2007-2013 – ligne de crédits «Interventions sur le logement social public»

Les membres du conseil communautaire valident à l'**unanimité** la programmation du contrat régional d'agglomération du Beauvaisis 2007-2013 afin d'inscrire neuf opérations dans la programmation établie pour l'année 2012 et leur financement à hauteur de 1.220.500,00 € sur la ligne du CRA 2007-2013 intitulée « interventions sur le logement social public ».

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter le conseil régional de Picardie dans le cadre du CRA.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire, notamment les demandes de dérogation pour commencement anticipé qui pourraient s'avérer nécessaires.

17) Subvention à l'association Ligue Française pour la Santé Mentale 'consultations ambulatoires'

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 55.000,00 € au profit de l'association ligue Française pour la santé mentale « consultations ambulatoires pour familles en difficultés », afin de soutenir les familles rencontrant des difficultés liées à des violences intra-familiales.

Les membres du Conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente à signer la convention relative à cette action ainsi que toutes pièces complémentaires afférentes à ce dossier.

18) Subvention association Entraide 'Aide aux victimes et médiation pénale'

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 59.990,00 € au profit de l'association ENTRAIDE « aide aux victimes et médiation pénale », afin de soutenir les deux actions suivantes, dans le cadre du contrat local de sécurité :

- la prise en charge des médiations pénales gratuites, qui a pour but d'apporter, avec l'aide d'un tiers impartial, une réponse à un litige pénal, de manière souple, rapide, par la recherche de solutions amiables,
- La prise en charge des victimes d'infraction lors des permanences tenues au Tribunal, au Commissariat et sur certains quartiers, afin de leur apporter soutien et conseils au niveau juridique et psychologique.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente à signer la convention relative à ces deux actions ainsi que toutes pièces complémentaires afférentes à ce dossier.

19) Subvention à l'association Entraide 'Accueil Mineurs Victimes' (AMIV)

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 9.000,00 € au profit de l'association ENTRAIDE « aide aux victimes et Médiation Pénale », pour le financement d'un travailleur social en charge de l'accueil des mineurs victimes.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente à signer la convention relative à ces deux actions ainsi que toutes pièces complémentaires afférentes à ce dossier.

20) Opération de mise à disposition de vélos - demande de subvention auprès des partenaires institutionnels année 2012

Les membres du Conseil Communautaire acceptent à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 20.000,00 € au profit de l'association Beau Vélo, pour l'opération de mise à disposition de vélos.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention auprès des partenaires institutionnels, et notamment auprès du SMTCO, pour le développement de cette opération de mise à disposition de vélos.

21) Projet de territoire de développement durable « Prospective 21 »

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité des suffrages exprimés** le projet de développement durable « prospective 21 » qui a pour objectif d'anticiper les changements futurs, porteurs d'enjeux pour le territoire, afin de proposer un scénario cohérent de futur désiré à l'horizon 2030.

22) Dispositif de suivi du Projet de Territoire de Développement Durable « Prospective 21

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le dispositif de suivi du projet de territoire de développement durable « prospective 21 ».

Ce dispositif est composé de 5 instances:

- un séminaire annuel : partenaires de la démarche « prospective 21 » (associations, entreprises, institutions...),
- un forum prospective 21 : groupe-citoyens d'une trentaine d'habitants du Beauvaisis,
- un comité de pilotage et de suivi : élus communautaires volontaires,
- un comité technique : direction générale, coordinateurs et équipe projet,
- des revues de projet : coordinateurs et chefs de projets

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de représenter chaque commune de l'agglomération au sein du comité de pilotage.

23) Programmation des travaux d'investissements d'eaux pluviales de l'année 2012

Les membres du Conseil Communautaire approuvent à l'**unanimité** la programmation des travaux d'investissements d'eaux pluviales, pour un montant estimatif de 248.209,60 € TTC, selon le recensement des besoins engagés avec les maires des différentes communes.

24) Demande de subvention pour les travaux de desserte en assainissement des années 2012 et 2013 du plan pluriannuel d'investissements

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** les travaux d'extension de réseaux d'assainissement et de suppression de la station d'épuration de Warluis.

Les membres du conseil communautaire décident à l'**unanimité** la réalisation des travaux suivant les principes de la charte pour la qualité des réseaux d'assainissement Aisne-Ardenne-Oise.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les aides financières au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie et du conseil général de l'Oise pour la réalisation de ces travaux.

25) Demande de subvention pour des travaux de réhabilitation et d'extension de réseau d'assainissement sur Beauvais

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** les travaux de réhabilitation et d'extension de réseaux d'assainissement à Beauvais.

Les membres du conseil communautaire décident à l'**unanimité** la réalisation des travaux suivant les principes de la charte pour la qualité des réseaux d'assainissement Aisne-Ardenne-Oise.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les aides financières au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie et du conseil général de l'Oise pour la réalisation de ces travaux.

26) Acquisition foncière pour la construction de la nouvelle station d'épuration de Saint Paul

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'acquisition de l'emprise de la future station d'épuration de Saint Paul, à savoir la parcelle AI n° 43 pour une surface de 5075 m² au prix de 1,10 euros /m², soit 5582,50 euros.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à l'aménagement du territoire à signer les actes notariés ou administratifs et à régler les frais, droits et honoraires liés à cette opération foncière.

27) Convention travaux avec la SNCF pour la traversée des voies pour le raccordement du réseau de Troissereux sur le réseau d'Herchies

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les dispositions de la convention de travaux avec la SNCF pour la traversée des voies pour le raccordement du réseau de Troissereux sur le réseau d'Herchies, afin de fixer les conditions techniques, administratives et financières de leur intervention.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention travaux ci-annexée avec la SNCF, à verser la rémunération correspondante de 7.749,00 € Hors Taxes liée à cette convention, ainsi que toutes pièces nécessaires à la poursuite de ce dossier.

28) Groupe Picardie habitat - Attribution de subventions pour l'implantation de colonnes enterrées sur le quartier Saint-Lucien

Délibération retirée

29) Attribution d'une subvention de fonctionnement et exceptionnelle à l'association Emmaüs

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5.0000,00 € au profit de l'association Emmaüs afin de l'aider dans ses activités.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

30) Attribution d'une subvention de fonctionnement et exceptionnelle à l'association 'les Ateliers de la Bergerette'

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'attribuer une subvention de fonctionnement de 5.0000,00 € au profit de l'association « les ateliers de la bergerette » afin de l'aider dans ses activités.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

31) Lancement de la procédure de mise en concurrence d'une Délégation de Service Public simplifiée pour le salon des fleurs à la Maladrerie Saint-Lazare

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le lancement d'une procédure simplifiée de délégation de service public pour l'organisation du salon des fleurs en 2013 à la maladrerie pour un montant n'excédant pas 68.000,00 euros, ce qui inclut aussi bien les recettes perçues par le délégataire que les subventions qui pourraient lui être versées.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la délégation de service public pour l'organisation du salon des fleurs ainsi que toute décision concernant leur avenant.

32) École d'Art du Beauvaisis - évolution des droits d'inscriptions

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** les nouveaux tarifs « évolution des droits d'inscriptions » de l'école d'art du Beauvaisis, à savoir :

- de réévaluer les tarifs des résidents de l'agglomération et hors agglomération autour de 2 %,
- de mettre en place un tarif unique pour les droits d'inscription en classe préparatoire,
- de s'aligner pour les ateliers enfants avec le tarif du conservatoire Eustache-du-Caurroy,
- de créer un tarif « frais d'inscription au concours prépa » à hauteur de 20 €,
- d'augmenter les formations professionnelles et les tarifs horaires des stages de 2 à 4 %,

33) Grille tarifaire appliquée à la rémunération des jurys d'examen conservatoire Eustache-du-Caurroy & école d'art du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire décident à l'**unanimité** de fixer un tarif unique pour le conservatoire et l'école d'art du Beauvaisis d'un montant de 47,00 € brut de l'heure pour l'indemnisation des jurys sollicités par ces deux établissements artistiques.

34) Fêtes Jeanne Hachette – attribution d’une subvention

Les membres du conseil communautaire accordent à l’**unanimité** l’attribution d’une subvention de 16.000,00 € au profit de l’association « les amis des fêtes Jeanne Hachette » au titre de financement partiel des Fêtes Jeanne Hachette 2012.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l’**unanimité** madame la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer la convention.

La séance est levée à 20 heures 35
Fait à Beauvais le
Pour Extrait Conforme,
Caroline CAYEUX

Présidente de la communauté d’agglomération du Beauvaisis
Sénateur de l’Oise
Maire de Beauvais